



Preuves du lien entre l'éducation inclusive et l'inclusion sociale

Rapport de synthèse final



EUROPEAN AGENCY
for Special Needs and Inclusive Education



PREUVES DU LIEN ENTRE L'ÉDUCATION INCLUSIVE ET L'INCLUSION SOCIALE

Rapport de synthèse final



L'Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive (l'Agence) est un organisme indépendant et autonome. L'Agence est cofinancée par les ministères de l'Éducation de ses pays membres ainsi que par la Commission européenne par l'intermédiaire d'une subvention de fonctionnement au sein du programme d'éducation de l'Union européenne (UE) Erasmus+ (2014-2020).



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

Le soutien apporté par la Commission européenne à la production de la présente publication ne vaut en rien approbation de son contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs ; la Commission ne peut être tenue responsable d'une quelconque utilisation qui serait faite des informations contenues dans la présente publication.

Les opinions exprimées dans le présent document ne représentent pas nécessairement la position officielle de l'Agence, de ses pays membres ou de la Commission.

Rédacteur : Simoni Symeonidou

La reproduction d'extraits du présent document est autorisée à condition d'en indiquer clairement la source. Ce rapport doit être référencé comme suit : Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive, 2018. *Preuves du lien entre l'éducation inclusive et l'inclusion sociale : rapport de synthèse final*. (S. Symeonidou, éd.). Odense, Danemark

En vue d'une plus vaste accessibilité, le présent rapport est disponible en 25 langues et dans un format électronique accessible sur le site web de l'Agence : www.european-agency.org

Ceci est la traduction d'un texte original en anglais. En cas de doute quant à l'exactitude des informations fournies dans la traduction, veuillez vous reporter au texte original anglais.

ISBN : 978-87-7110-755-5 (électronique)

© European Agency for Special Needs and Inclusive Education 2018

Secrétariat
Østre Stationsvej 33
DK-5000 Odense C Denmark
Tél. : +45 64 41 00 20
secretariat@european-agency.org

Bureau de Bruxelles
Rue Montoyer, 21
BE-1000 Brussels Belgium
Tél. : +32 2 213 62 80
brussels.office@european-agency.org



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
CONCLUSIONS	6
Éducation	7
Emploi	8
Vie au sein de la communauté	9
MESSAGES ET CONSIDÉRATIONS POLITIQUES CLÉS	10







INTRODUCTION

La littérature spécialisée souligne fréquemment l'importance du lien entre l'éducation inclusive et l'inclusion sociale, dans le cadre de recherches explorant l'éducation inclusive ou l'inclusion sociale. Des recherches examinant le lien entre l'éducation inclusive et l'inclusion sociale existent également, bien qu'elles soient limitées. Ces recherches sont souvent menées dans des disciplines autres que l'éducation inclusive, comme la sociologie et la psychologie. Cela peut empêcher les parties prenantes au sein de l'éducation inclusive d'être informées et d'utiliser les résultats des recherches au profit des personnes handicapées.

Compte tenu des considérations qui précèdent, une revue de la littérature a été menée pour examiner le lien entre l'éducation inclusive et l'inclusion sociale des personnes handicapées. Deux questions de recherche ont notamment guidé la revue :

- Quel est le lien entre l'éducation inclusive et l'inclusion sociale ?
- Que disent les recherches actuelles sur le potentiel de l'éducation inclusive en tant qu'outil de promotion de l'inclusion sociale ?

La revue portait à la fois sur l'inclusion sociale à court terme (à savoir la période pendant laquelle les enfants vont à l'école) et à long terme (à savoir lorsque les personnes handicapées terminent la scolarité obligatoire). Elle s'est concentrée sur trois domaines – l'éducation, l'emploi et la vie au sein de la communauté – et s'est efforcée de fournir des données probantes tirées d'un ensemble d'études afin d'expliquer comment l'éducation inclusive est liée à l'inclusion sociale. La littérature de référence étudie l'impact de l'éducation inclusive sur l'inclusion sociale, en examinant les domaines de l'éducation, de l'emploi et de la vie au sein de la communauté. Les rapports publiés par des organisations internationales, telles que les Nations unies, l'Union européenne et l'Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive, ainsi que d'autres organisations/réseaux s'intéressent également à cette question.

Ce que la revue apporte à la littérature sur l'éducation inclusive est une approche structurée pour examiner un nombre d'études important sur le sujet. Ses principales conclusions découlent d'une synthèse des résultats issus des recherches. Elle met en lumière différents aspects de l'inclusion sociale à court et à long terme des personnes handicapées dans les trois domaines (éducation, emploi et vie au sein de la communauté).



La revue devrait être utile aux différentes parties prenantes au sein de l'éducation et à différents niveaux. Une revue de la littérature démontrant l'impact de l'éducation inclusive sur l'inclusion sociale pourrait notamment être utile aux décideurs politiques qui souhaitent élaborer des politiques sur la base de faits établis en matière d'éducation inclusive. À un autre niveau, la revue devrait contribuer à la théorie de l'éducation inclusive. Pour ce faire, elle apportera les preuves démontrant que le lien entre l'éducation inclusive et l'inclusion sociale est pertinent en ce qui concerne la qualité des ressources relatives à l'éducation inclusive, les structures de transition et la politique sociale (par exemple, les politiques de soutien à l'emploi des personnes handicapées, les politiques de vie en autonomie, les politiques en matière d'accessibilité dans l'environnement bâti). La revue fournit également des éléments probants afin de suggérer d'autres domaines de recherche (en particulier dans les pays européens).

Le présent rapport de synthèse final expose les principales conclusions de la revue de littérature et présente les principaux messages et considérations politiques clés. La revue de littérature complète est disponible en version imprimée et en format électronique sur le site web de l'Agence¹.

CONCLUSIONS

Les conclusions de la revue suggèrent qu'il existe un lien entre l'éducation inclusive et l'inclusion sociale dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de la vie au sein de la communauté. Dans le même temps, d'autres facteurs semblent favoriser ou entraver l'inclusion sociale. Il s'agit notamment de la qualité de la pratique inclusive, de la politique sociale, des structures et des attitudes sociales, du parcours de vie individuel, etc. Les données de recherche présentées dans la revue suggèrent que le fait de fréquenter des environnements ségrégués minimise les opportunités d'inclusion sociale à court terme (pendant que les enfants handicapés sont à l'école) et à long terme (après l'obtention du diplôme de l'enseignement secondaire). La fréquentation d'un milieu spécialisé est corrélée à des qualifications scolaires et professionnelles médiocres, à l'emploi dans des ateliers protégés, à la dépendance financière, à un plus petit nombre d'opportunités de vivre de façon autonome et à des réseaux sociaux médiocres après l'obtention du

¹ Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive, 2018. *Evidence of the Link Between Inclusive Education and Social Inclusion: A Review of the Literature [Preuves du lien entre l'éducation inclusive et l'inclusion sociale : une revue de la littérature]*. (S. Symeonidou, réd.). Odense, Danemark. www.european-agency.org/resources/publications/evidence-literature-review



diplôme. Dans ce contexte, les décideurs politiques pourraient envisager une reconception des ressources spécialisées disponibles dans de nombreux pays afin de soutenir l'apprentissage dans les environnements éducatifs inclusifs.

Les principales conclusions de la revue de littérature sont résumées ci-dessous. Elles sont réparties en trois sous-sections : l'éducation, l'emploi et la vie au sein de la communauté.

Éducation

Les conclusions de la revue sur le lien entre l'éducation inclusive et l'inclusion sociale dans l'enseignement obligatoire et dans l'enseignement supérieur indiquent ce qui suit :

- **l'éducation inclusive augmente les opportunités d'interactions entre pairs et la formation d'amitiés fortes entre apprenants handicapés et non handicapés.** Bien que les relations sociales soient complexes à mesurer, les interactions sociales qui ont lieu dans les environnements inclusifs sont une condition essentielle au développement d'amitiés, d'aptitudes sociales et de communication, de réseaux de soutien, d'un sentiment d'appartenance et de résultats comportementaux positifs ;
- **pour que des interactions sociales et des amitiés se forment dans les environnements inclusifs, il faut tenir dûment compte de plusieurs éléments qui favorisent la participation des apprenants (à savoir l'accès, la collaboration, la reconnaissance et l'acceptation).** Pour parvenir à l'inclusion sociale des apprenants handicapés dans des environnements inclusifs, il convient d'accroître la participation dans tous les domaines, au sein de toutes les parties prenantes (à savoir le personnel, les apprenants et les parents) et à tous les niveaux (à savoir la réglementation et la pratique scolaires, la culture scolaire). L'inclusion sociale des apprenants handicapés n'est pas réalisée lorsque leur participation est entravée par des attitudes négatives à l'égard du handicap et des structures scolaires favorisant l'exclusion (par exemple, accessibilité limitée, manque de souplesse, exemption des matières considérées comme « difficiles ») ;
- **les apprenants handicapés éduqués dans des environnements inclusifs peuvent obtenir de meilleurs résultats scolaires et sociaux que les apprenants éduqués dans des environnements ségrégués.** La réussite scolaire et sociale des apprenants est favorisée lorsque des politiques et des pratiques véritablement inclusives sont en



place, qu'il existe une culture scolaire inclusive et que les enseignants suivent une pédagogie inclusive ;

- **le fait de fréquenter et de recevoir un soutien dans un environnement éducatif inclusif augmente la probabilité d'inscription dans l'enseignement supérieur.** Le lien entre l'éducation inclusive et l'inscription dans l'enseignement supérieur repose sur une planification efficace de la transition qui commence à partir de l'école secondaire et implique la communauté. Un certain nombre de facteurs constituent des obstacles à l'inscription dans l'enseignement supérieur, par exemple : manque d'argent, aide inadéquate concernant les demandes, mauvaise identification des aménagements nécessaires, accès difficile aux cours appropriés et plans de transition de mauvaise qualité.

Emploi

Les conclusions de la revue sur le lien entre l'éducation inclusive et l'emploi indiquent ce qui suit :

- **la fréquentation d'un environnement éducatif inclusif est l'un des facteurs qui augmentent la probabilité que les personnes handicapées soient employées.** Outre l'éducation, les opportunités en matière d'emploi pour les personnes handicapées sont influencées par un certain nombre de facteurs sociaux, tels que la politique, le marché local, les réseaux pour l'emploi, les attitudes des employeurs et les structures d'emploi accessibles ;
- **la nature du programme d'études peut limiter ou augmenter les opportunités d'emploi pour les jeunes handicapés.** La sécurisation de l'accès au programme d'études conduit à des qualifications scolaires et professionnelles qui augmentent les opportunités en matière d'emploi. Les formes de programmes d'études « spéciaux », adoptés ou conçus exclusivement pour les adolescents handicapés, peuvent limiter les opportunités d'emploi ;
- **des programmes de transition de bonne qualité dispensés dans l'enseignement secondaire peuvent accroître la probabilité que les personnes handicapées soient employées.** Les programmes communautaires de transition école-emploi qui se déroulent dans les écoles secondaires sont considérés comme étant plus efficaces pour



obtenir un emploi que les programmes scolaires de transition école-emploi. Les programmes de transition école-emploi qui sont courts et mis en œuvre par des enseignants spécialisés sans l'implication d'enseignants du milieu ordinaire limitent les opportunités d'emploi sur le marché du travail ouvert ;

• **le fait d'être éduqué dans un environnement éducatif inclusif peut influencer le type d'emploi (à savoir emploi protégé, emploi encadré, emploi ouvert et travail indépendant) des personnes handicapées.** Le fait d'être éduqué dans un environnement ségrégué est associé à l'obtention d'un emploi dans un atelier protégé (ce qui contribue sans doute à l'isolement plutôt qu'à l'inclusion sociale des personnes handicapées). Le fait d'être éduqué dans un environnement inclusif mène à des qualifications et des compétences scolaires et professionnelles qui augmentent la probabilité de choisir d'autres formes d'emploi, comme l'emploi encadré, l'emploi ouvert et le travail indépendant.

Vie au sein de la communauté

Aux fins de la revue, vivre au sein de la communauté signifie vivre de façon autonome, être financièrement indépendant, avoir des amis et des réseaux sociaux et participer à des activités de loisirs. Les conclusions de la revue sur le lien entre l'éducation inclusive et la vie au sein de la communauté indiquent ce qui suit :

- **les politiques en matière d'éducation et d'aide sociale sont deux facteurs interdépendants pour parvenir à une vie en autonomie.** L'éducation inclusive est l'un des facteurs qui augmentent les opportunités de vie en autonomie. Une éducation médiocre dans une école ordinaire, associée à des politiques d'aide sociale faibles, diminue la probabilité d'une vie en autonomie ;
- **les jeunes handicapés qui fréquentent des environnements éducatifs inclusifs sont plus susceptibles d'être financièrement indépendants peu de temps après l'obtention de leur diplôme d'enseignement secondaire.** L'impact de l'éducation inclusive sur l'indépendance financière s'affaiblit à mesure que le temps écoulé depuis l'obtention du diplôme augmente en raison de différents facteurs qui influencent le parcours de vie d'une personne. Cela peut entraîner une dépendance à l'égard des revenus de la sécurité sociale ;



- **les jeunes handicapés qui fréquentent des environnements ségrégués sont moins susceptibles d’avoir des amis et des réseaux sociaux dans leur vie adulte.** Au fil des ans, les réseaux sociaux des personnes handicapées changent en raison des préférences individuelles et des différentes trajectoires de vie, et l’impact négatif des classes spéciales est moins apparent ;

- **le fait d’être éduqué dans un environnement inclusif est l’un des facteurs qui augmentent les opportunités de participation aux activités de loisirs. Le fait d’être éduqué dans un environnement ségrégué constitue un obstacle à la participation.** Cependant, la participation des personnes handicapées aux activités de loisirs doit être interprétée avec prudence, car les loisirs sont parfois assimilés à la présence physique ou à une thérapie et ne satisfont pas les personnes.

MESSAGES ET CONSIDÉRATIONS POLITIQUES CLÉS

Compte tenu des principales conclusions de la revue, les décideurs politiques pourraient envisager l’élaboration de politiques sur la base de faits établis visant à améliorer l’inclusion sociale des personnes handicapées tout au long de leur vie. Cette section présente les principaux messages et considérations politiques découlant de la revue.





- Outre le plaidoyer européen et international en faveur de l'évolution vers des systèmes éducatifs inclusifs, la revue fournit aux décideurs politiques des données issues des recherches démontrant l'impact positif de l'éducation inclusive sur l'inclusion sociale. De plus, la revue souligne que les politiques qui considèrent l'éducation inclusive comme un simple placement en école ordinaire entravent la participation des apprenants handicapés et ne conduisent donc pas à l'inclusion sociale. Pour que l'éducation inclusive ait un impact sur l'inclusion sociale, il convient de s'assurer, par le biais des politiques et de la pratique, que les apprenants handicapés participent sur un pied d'égalité avec les apprenants non handicapés à tous les aspects de la scolarité (par exemple, l'apprentissage, le jeu, l'accès à toutes les zones et activités scolaires, etc.). En outre, les politiques, les règlements ultérieurs et les normes d'assurance qualité doivent indiquer clairement que, dans les systèmes d'éducation inclusives, les résultats scolaires et sociaux présentent un intérêt.
- Les décideurs politiques doivent réfléchir à la meilleure façon de réglementer les transitions d'un système à un autre et d'une période de la vie à une autre afin de maintenir ou d'accroître les opportunités d'inclusion sociale. Par exemple, la revue a suggéré que l'éducation inclusive augmentait la probabilité d'inscription dans l'enseignement supérieur. Cependant, dans le même temps, d'autres variables, comme l'absence de directives et de plans de transition, peuvent constituer des obstacles. De même, la revue a suggéré que l'éducation inclusive augmentait la probabilité d'obtenir un emploi rémunéré sur le marché du travail ouvert. Néanmoins, d'autres facteurs, comme les politiques et les cadres professionnels inaccessibles, constituent des obstacles. Dans ces cas et d'autres, les décideurs politiques doivent examiner comment s'assurer que l'investissement fait dans l'éducation inclusive est pris en compte par les autres politiques affectant les personnes handicapées à mesure qu'elles vieillissent.
- Une autre question à prendre en considération concernant les politiques est de savoir comment prolonger l'impact positif de l'éducation inclusive. La revue a suggéré que, bien que l'éducation inclusive ait un effet positif sur l'emploi et l'indépendance financière peu de temps après l'obtention du diplôme de l'enseignement secondaire, l'impact s'affaiblit à mesure que le temps écoulé depuis l'obtention du diplôme augmente. Certains avancent qu'il s'agit du résultat de différents facteurs personnels, tels que la trajectoire de vie d'une personne, les accidents et maladies possibles, les conditions familiales, etc. Toutefois, les politiques pourraient envisager comment promouvoir davantage l'inclusion sociale des personnes handicapées par le biais de l'emploi à mesure qu'elles vieillissent et deviennent un groupe à risque.



- Les décideurs politiques pourraient envisager une reconception des ressources spécialisées disponibles dans de nombreux pays afin de soutenir l'apprentissage dans les environnements éducatifs inclusifs. Les données de recherche présentées dans la revue suggèrent que le fait de fréquenter des environnements ségrégués minimise les opportunités d'inclusion sociale à court terme (pendant que les enfants handicapés sont à l'école) et à long terme (après l'obtention du diplôme de l'enseignement secondaire). La fréquentation d'un milieu spécialisé est corrélée à des qualifications scolaires et professionnelles médiocres, à l'emploi dans des ateliers protégés, à la dépendance financière, à un plus petit nombre d'opportunités de vivre de façon autonome et à des réseaux sociaux médiocres après l'obtention du diplôme.

Les recherches futures pourraient étudier de manière plus approfondie les expériences des apprenants tout au long de leur vie scolaire dans différents contextes, les politiques et pratiques scolaires, les structures/programmes assurant la transition de l'éducation à l'emploi et la vie au sein de la communauté. De telles recherches permettraient de mettre en lumière les variables qui rendent possible l'inclusion sociale. Les études longitudinales sont également importantes pour aborder le lien entre l'éducation inclusive et l'inclusion sociale dans les trois domaines (éducation, emploi et vie au sein de la communauté). De telles études pourraient mettre davantage en évidence la manière dont les politiques d'éducation inclusive et les autres politiques (par exemple, politique sociale, politique de l'emploi) favorisent ou entravent l'inclusion sociale dans différents contextes.



Secrétariat:

Østre Stationsvej 33
DK-5000
Odense C
Denmark
Tél. : +45 64 41 00 20
secretariat@european-agency.org

Bureau de Bruxelles:

Rue Montoyer 21
BE-1000
Brussels
Belgique
Tél. : +32 2 213 62 80
brussels.office@european-agency.org



www.european-agency.org